



# Feuilles de route des commissions

2011-2012

[cnju.fr](http://cnju.fr)

# Formations et insertion professionnelle

« La Commission Formations et insertion professionnelle du Collectif national des jeunes urbanistes étudie, analyse et critique les formations en urbanisme et les modalités de l'exercice professionnel de leurs diplômés » (Règlement intérieur du CNJU, Art. 10).

Pour le mandat 2011-2012, la commission se fixe l'objectif général de **structurer une expertise et une offre complète de services autour des thèmes de la formation et de l'insertion professionnelle**. Pour ce faire, trois pôles sont créés au sein de la commission :

- **Observatoire de l'insertion professionnelle des urbanistes** ; capitalisant à partir des résultats de l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des jeunes urbanistes promotions 2008 et 2009, le CNJU souhaite :
  - Réaliser une enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des diplômés d'un master d'urbanisme (nouvelle enquête nationale promotions 2009 et 2010).
  - Réaliser une enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des diplômés d'un doctorat d'urbanisme (lancement de la première enquête pour la fin de l'année 2011).

Ces deux travaux permettront de mieux saisir l'insertion professionnelle des jeunes urbanistes, quel que soit leur diplôme.

- **Centre d'étude sur la formation des urbanistes** ; la commission effectue un intense de travail de veille sur la formation initiale et continue des urbanistes. Poursuivant cette veille, ce pôle doit alimenter la réflexion du CNJU sur :
  - Le positionnement stratégique de l'offre de formation initiale en urbanisme
  - La structuration d'une offre de formation continue à destinations des urbanistes en activités, mais également d'autres professionnels souhaitant acquérir une qualification en urbanisme.

Restituées par écrit sous forme de notes de positionnement, ces propositions seront intégrées au **Livre blanc des jeunes urbanistes**, porté au programme de toutes les commissions du CNJU pour le mandat 2011-2012.

- **Permanence orientation CNJU** ; prioritairement destiné aux membres du CNJU, mais également des étudiants candidats aux formations en urbanisme, ce pôle propose un ensemble de services d'information et de conseil pour l'orientation académique et professionnelle. À partir des travaux des autres pôles de la commission, mais également de la Commission Animation du réseau, la permanence offre aux membres et étudiants une interface d'échange leur permettant de présenter leur projet et de poser toutes les questions nécessaires à sa formalisation. Le CNJU mobilisera ses ressources pour informer et orienter l'étudiant ou le membre dans son projet :
  - Permanence formation ; le CNJU tient veille permanente sur les formations françaises et européennes dans le domaine de l'urbanisme. Cette veille est mise à disposition des étudiants pour leur projet de formation en urbanisme.

- Permanence insertion professionnelle ; À partir de l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle, du réseau des membres du CNJU, mais également de conseils sur la recherche d'emploi, la rédaction de CV et de lettres de motivations, le CNJU accompagne ses membres dans leur insertion professionnelle dans le domaine de l'urbanisme.

Pour chaque pôle **un(e) Délégué(e)** aura la charge de mener à bien les actions inscrites au mandat 2011-2012. La commission Formations et insertion professionnelle recherche **trois délégué(e)s**. En fonction de la charge de travail, **un ou plusieurs chefs de projet** peuvent avoir la charge d'actions spécifiques (enquêtes, permanences, etc.).

**Contact :**

**Clément Marquis, Vice-président délégué aux formations et à l'insertion professionnelle**  
Mail : [cmarquis@cnju.fr](mailto:cmarquis@cnju.fr)

# Communication

« La commission Communication met en place, entretient et développe les modes et moyens de communication de l'association » (Règlement intérieur du CNJU, Art. 10).

Pour le mandat 2011-2012, la commission se fixe deux objectifs généraux :

- **Pérenniser l'image du CNJU auprès du réseau des Instituts d'urbanisme, des professionnels, des enseignants, des organisations professionnelles et de la presse spécialisée et grand public.**
- **Renforcer l'attractivité du site web et des réseaux sociaux sur lesquels le collectif est présent**

Pour parvenir à ces objectifs, la commission concentrera son action sur 4 points :

- **Pérenniser et faire évoluer les outils et les stratégies de communication :** Dans le respect de la charte graphique déjà établie l'an passé, le but est de produire les affiches des différents événements, de rédiger la lettre des jeunes urbanistes, mettre en page les différentes publications... Parallèlement, une réflexion est à mener sur les possibles de leurs évolutions.
- **Animer le site web :** Le site web est la vitrine du CNJU accessible par tous. Il est important qu'elle soit vivante, foisonne d'informations en tous genres et qu'elle parvienne à capter l'intérêt des visiteurs les plus volatiles. C'est en ce sens que sera créé un fil d'actualité/flux RSS sur les événements du réseau et plus généralement du monde de l'urbanisme sur le site.
- **Exister sur les réseaux sociaux :** Il s'agit de créer du buzz autour du CNJU, de twitter l'actualité la plus brûlante ou encore d'exister sur les news fit de nos amis facebookiens. Un vrai travail de diffusion de l'information sur ces réseaux est indispensable.
- **Renforcer les liens avec la presse spécialisée et les initier avec la presse grand public :** Le travail consiste en la rédaction de communiqués de presse, en la tenue d'un fichier de contacts presse à jour et surtout à initier des contacts personnalisés au sein des rédactions.

Ce programme n'est qu'indicatif. Toutes les motivations et les idées sont les bienvenues pour animer cette commission, n'hésitez pas à vous manifester pour une proposition ou bien pour vous impliquer dans celle-ci.

**Nous recherchons 2-3 personnes pour prendre part à la vie de la commission.** Les besoins qui se dessinent actuellement sont :

- un/une animateur des réseaux sociaux,
- un chargé des réalisations graphiques,
- un chargé du contenu de la communication,
- une personne chargée de l'animation d'un fil d'actualité/flux RSS sur les événements du réseau et plus généralement du monde de l'urbanisme. A définir ensuite, selon les envies et les compétences de chacun, les différentes combinaisons possibles pour mener à bien ce programme.

**Contact :**

**Audrey Bourdin, Vice-présidente déléguée à la communication**

**Mail :** [abourdin@cnju.fr](mailto:abourdin@cnju.fr)

## Animation du réseau

« La commission « animation du réseau » a pour vocation la mise en place de synergies entre les associations fédérées du Collectif National des Jeunes Urbanistes. Grâce à la bonne connaissance du réseau, des activités et de l'actualité des associations, la commission met en place et appuie des partenariats, échanges et projets communs. Elle contribue au renforcement des moyens humains, financiers, et techniques des associations » (Règlement intérieur du CNJU, Art. 10).

Pour le mandat 2011-2012, la commission se fixe deux objectifs généraux :

- **Etablir un contact régulier entre la Vice-présidence et les représentants au Conseil d'Administration.**
- **Organiser des rencontres et soutenir les associations et leurs représentants dans leurs projets**

Pour concrétiser ces objectifs, la commission travaillera particulièrement sur 4 projets :

- **Rédiger un « guide du délégué CNJU »** qui pourra être remis à toutes les personnes curieuses d'en savoir plus sur ce rôle.
- **Réaliser un travail fondateur sur la question des annuaires** : il s'agira tout d'abord d'élaborer un document de synthèse retraçant les expériences et les modes opératoires des annuaires associatifs existants à ce jour. Cette première étude pourra être réalisée dans le cadre d'un groupe de travail formé pour l'occasion. Ainsi, le CNJU sera en mesure d'apporter l'aide nécessaire aux associations souhaitant créer un annuaire, et pourra débattre de l'opportunité de travailler sur « un annuaire des urbanistes ».
- **Faire du « Challenge APERAU » le « Challenge APERAU-CNJU »**. L'idée est simple : proposer à l'APERAU de participer activement à l'organisation du concours (trouver des partenaires pour les prix décernés, organiser des sorties avec les étudiants participants, etc.) moyennant une contrepartie (évolution du nom du challenge, intégration d'un membre du Bureau au jury, etc.)
- **Organiser une grande "rencontre CNJU"**. Sorte de « séminaire informel » sur un ou deux jours durant lequel le CNJU proposerait de regrouper l'ensemble des délégués et présidents dans un cadre propice à la détente. Un thème de travail pourrait être défini et des débats organisés.

Enfin, précisons que cette liste de projets n'est qu'indicative et non exhaustive. Voilà pourquoi nous vous invitons à ne surtout pas hésiter à nous faire partager vos propositions de projets.

En attendant, **pour mener à bien les trois derniers projets cités (annuaire, Challenge APERAU-CNJU, Week-end CNJU), nous recherchons 2 personnes motivées par projet.** Celles-ci auront la charge de porter les actions inscrites au mandat 2011-2012 et travailleront en lien direct avec les Vice-président(e)s concerné(e)s avec qui elles pourront faire valoir toutes leurs idées.

**Contact :**

**François Corre, Vice-président délégué à l'animation du réseau**

**Mail :** [fcorre@cnju.fr](mailto:fcorre@cnju.fr)

## Création de contenu

« La commission « Création de contenu » a la responsabilité d'orchestrer la production de contenus, sous la direction éditoriale du Bureau exécutif, et l'organisation de débats, en réunissant par opportunité des personnalités internes ou externes au Collectif National des Jeunes Urbanistes ». (Règlement intérieur du CNJU, Art. 10).

Pour le mandat 2011-2012, la commission se fixe pour objectifs de se faire "laboratoire d'idées" et de **structurer et valoriser les productions et le discours du CNJU**. A ce titre, elle nourrira une collaboration étroite avec les trois autres commissions. Deux pôles seront créés au sein de la commission :

- **Livre blanc des jeunes urbanistes** : il s'agit d'établir et d'entériner le discours politique du CNJU à propos du rôle et de la place des urbanistes en France. Conçu comme un document de référence, ce Livre blanc sera très largement diffusé au sein de la communauté urbanistique, aux collectivités territoriales et aux ministères. Il sera également adressé aux candidats à la présidentielle de 2012.
- **Evènements** : ce pôle présente deux volets :
  - D'une part, il a pour objet de concevoir et d'organiser, selon une logique de co-construction avec les associations adhérentes du CNJU, le prochain cycle d'évènements de rassemblement de la profession qui doit faire suite aux "Printemps des urbanistes" ayant jalonné le mandat précédent. Il a ainsi été imaginé qu'**à l'occasion d'un évènement-phare de la vie de chaque formation organisé par les associations membres, le CNJU pourrait proposer une séquence "coup de projecteur" visant à valoriser une production locale (atelier, mémoire, etc.) considérée comme remarquable**. Après une brève présentation de ce travail par son/ses auteur(s) se tiendrait un débat avec un professionnel et un universitaire invités et la salle, animé par un représentant du CNJU.
  - D'autre part, **ce pôle a pour mission de restituer le "contenu" de ces évènements, notamment par la publication d'Actes**. Une des premières tâches de la commission cette année consiste donc à reprendre les débats et réflexions qui ont eu lieu le 17 juin 2011 lors du Printemps des Urbanistes s'étant tenu à la Mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Une synthèse de tous les "Printemps des Urbanistes" organisés en 2010-2011 doit également être réalisée.
- Par ailleurs, la commission création de contenu se charge d'**élaborer tous types de documents (études, rapports, enquêtes etc.) qu'elle juge pertinents ou utiles dans l'optique d'alimenter le site Internet du CNJU**.

Pour chaque pôle un(e) Délégué(e) aura la charge de mener à bien les actions inscrites au mandat 2011-2012. **La commission Création de contenu recherche deux délégué(e)s**. En fonction de la charge de travail, un ou plusieurs responsables de projet peuvent avoir la charge d'actions spécifiques telles la réalisation d'un rapport sur un sujet précis.

**Contact :**

**Cécile Altaber, Vice-Présidente déléguée à la création de contenu**

**Mail :** [caltaber@cnju.fr](mailto:caltaber@cnju.fr)